

Procédures criminelles — FF819

Inventaire de la liasse, année 1775

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF819. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu’une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/1	001	334	—	101B321	03/01/1775	—	LAYMOND (Pierre) / TIMBAL (Antoinette)	consul d'Aucamville / bienvenante de Lalande	—	IZALIE (Jean), maçon / SALABERT (Pierre), maçon / X-dit-LATERRASSE, maçon	vol	dégradati on de bien privé	menaces	—	—	—	3	les accusés sont les entrepreneurs de la construction de l'église de Lalande, ils seraient venus couper des ormeaux sur les terres des plaignants
FF819/1	002	633	—	101B321	07/01/1775	—	LASSUS (Jeanne)	bouchère, épouse de	DUBARRY (Georges)	BERTRAND-dit-CAUMAT, fournisseur de la boucherie	fraude	monopol e	—	—	—	—	7	la plaignante prétend que ledit Bertrand commet des fraudes sur le prix des moutons qu'il s'est engagé à fournir
FF819/1	003	475	—	101B321	08/01/1775	14/01/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	DUPRAT (Jean-Louis), garçon charpentier	vol à heure nocturne	—	—	—	fouet / marque / galères	jusqu'au sang / GAL /10 ans	18	relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute flétrissure) / sentence réformée par arrêt du parlement du 16 dudit, qui rajoute le carcan à la peine (sans plus de précision, simple mention ajoutée sur la sentence)
FF819/1	004	148	—	101B321	08/01/1775	—	DUPUY (Marie)	fille de service	chez MONNA et SEVENES, négociants	GOURMANEL (Elizabeth), épouse FACHAN (Raymond), porteur de chaise	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	3	"putain que les messieurs faisoient aller coiffée à la grecque, et que lassée de faire la putain elle seroit obligée de vendre des choux" / voir aussi la procédure de l'accusée (ici nommée "inconnue") contre la plaignante (même jour)
FF819/1	005	634	—	101B321	08/01/1775	—	GOURMANEL (Elizabeth)	épouse de	FACHAN (Raymond), porteur de chaise	DUPUY (Marie), fille de service chez MONNA et SEVENES, négociants	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	5	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF819/1	006	635	—	101B321	10/01/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom du nommé Bach père de l'accusée	—	BACH (Perrette)	vie débauch ée	prostitu ti on	—	—	—	—	4	sera remise en liberté en février sans qu'il soit rien statué
FF819/1	007	377	—	101B321	16/01/1775	—	RODES (Roze)	couturière, ravaudeuse de bas	—	CLAVERIE (François), colporteur	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	—
FF819/1	008	438	—	101B321	17/01/1775	15/05/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	BIAU (François), marchand quincaillier	vol	—	—	—	abstention de la ville	3 ans	20	entre autres, vol d'argenterie aux armes de Mr de Courdurier, de Castres / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute flétrissure)
FF819/1	009	439	—	101B321	17/01/1775	15/04/1777	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CABOS (Jacques), praticien / + son fils	faux et usage de faux	fraude	affronte ment	—	pendaison	place Saint- Georges	46	fraude à très grande échelle (même à l'étranger) / avec expertise à la requête de l'accusé, se plaignant d'ulcères à la bouche et disant ne pouvoir parler lors des confrontations, puis nouvelle expertise demandée par le procureur du roi 2 mois plus tard / sentence réformée par arrêt du parlement (carcan, fouet, marque et galères à vie) / les poursuites visaient aussi son fils, mais seul le père aura pu être appréhendé (en août 1776)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/1	010	640	—	101B321	19/01/1775	13/02/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GRIMAL (Magdeleine), blanchisseuse / FOULQUIE (Marguerite), veuve LAFAILLE (Pierre)	trouble à l'ordre public	vie débauch ée	—	—	amende	3# chacune / + dépens	9	la plainte et enquête visait d'abord Jeanne-Marie Regnié, servante mais, après audition de celle-ci on, s'intéresse désormais au cas des 2 suspectes / ordonnance (et non sentence) qui leur fait aussi inhibition de louer aucune chambre à des femmes du monde
FF819/1	011	370	—	101B321	19/01/1775	—	PERIE (Joseph)	garçon cordonnier pour femmes	chez FAULIN (Adrien), cordonnier pour femme	FAULIN (Adrien), cordonnier pour femme, <i>maître du plaignant</i>	insultes	diffamati on	menaces	excès	—	—	3	le plaignant se fait chasser de chez son maître et doit passer la nuit à l'auberge / les excès (coups de poing) sont probablement imaginaires, il s'agit certainement d'une voie de fait (secousses)
FF819/1	012	636	—	101B321	19/01/1775	—	BAVIE (Jean)	affeneur	—	<i>jeune homme inconnu</i>	fraude	vol	—	—	—	—	3	l'accusé a loué un cheval qu'il n'a pas rendu, il ne doit toutefois pas être totalement "inconnu" car ayant déjà été en affaires avec le plaignant
FF819/1	013	382	—	101B321	20/01/1775	29/03/1775	MINGELLE (Antoine)	fondeur, portier de la ville	portier de la porte Saint- Etienne	MARIGNAC (Jean), métayer chez Mr DUFAS	dégradati on de bien privé	—	—	—	dommages et intérêts	5# / + dépens	13	dépaissance d'une ânesse dans une vigne du plaignant près la fontaine de Purpan
FF819/1	014	335	—	101B321	21/01/1775	—	MARQUET (Raymonde)	<i>filles de</i> [+]	MARQUET (Jean), aubergiste du logis du Renard sans queue	PELICIE (Jean), négociant, du lieu du Houga, au diocèse d'Auch	dénoncé de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	13	des lettres (certaines envoyées par l'accusé à la plaignante) sont jointes à la procédure comme pièces à conviction
FF819/1	015	371	—	101B321	22/01/1775	—	LABAN (Marianne) / PUJOL (Marie) / CARRERE	marchande, <i>épouse de</i> / marchande, <i>filles de, mère et fille</i> / commis à la perception de la leude	PUJOL, marchand épiciers	MERCIER "père", forgeron / MERCIER "fils", forgeron	vol	attentat	excès	—	—	—	5	tuent et volent une poule, puis reviennent sur leurs pas et s'en prennent aux plaignants / verbal du chirurgien pour le commis
FF819/1	016	352	—	101B321	23/01/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	LACVIVIE (Philippe de) / + <i>inconnus</i>	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	évasion	—	—	8	l'accusé venait d'être arrêté par ordre de son père, ses amis surgissent alors pour le libérer l'arme au poing / verbal du chirurgien pour certains des soldats blessés, puis relation d'expertise
FF819/1	017	637	—	101B321	25/01/1775	—	AROLLES (Jean)	marchand de bois, menuisier	—	SEVEILLAC "aîné" (Guillaume), menuisier	menaces	insultes	voie de fait	—	—	—	4	l'accusé, qui était là "pour attaquer le suppliant, lui écraser, dit-il, la face et lui mettre son nez comme une figue, [...] pour casser la physionomie à quelqu'un", finira par donner un rude soufflet le plaignant "qui ne vit que des blainborions ou lueurs devant ses yeux"
FF819/1	018	639	—	101B321	26/01/1775	—	DUPUY (Jean- François)	tondeur de draps	—	LECUSSAN (Jean- Pierre), garçon garnisseur de chapeaux	assassina t	excès	menaces avec arme	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF819/1	019	638	—	101B321	26/01/1775	—	LECUSSAN (Jean-Pierre)	garçon garnisseur de	—	DUPUY (Jean- François)	assassina t	excès	menaces avec	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								chapeaux					arme					(même jour)
FF819/1	020	380	—	101B321	27/01/1775	23/02/1775	PETIT-dite-PERRICHON (Perrette)	couturière	—	PIED (Cécile), épouse CIZOS (Dominique), fabricant d'amidon	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts / amende	60# / 10# / + dépens	24	verbal du chirurgien (x 2 - rejetés lors de la sentence), relation d'expertise (faite à la demande de l'accusée) / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) / sentence commune aux deux affaires
FF819/2	021	—	—	101B321	27/01/1775	23/02/1775	PIED (Cécile)	épouse de	CIZOS (Dominique), fabricant d'amidon	PETIT-dite-PERRICHON (Perrette), couturière	excès réels	fausse couche	—	—	rejet de la plainte	—	7	verbal du chirurgien qui décrit là une fausse couche -à laquelle il n'assiste pourtant pas (verbal rejeté dans la sentence) / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour) où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF819/2	022	401	—	101B321	28/01/1775	—	VIRADE (Jeanne)	fille de service	chez Mme HEBRARD	HARDY-dit-CHAMPAGNE (Claude), menuisier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	abandon	—	—	—	9	l'accusé est à la veille d'épouser une autre femme ; il nie toute relation avec elle et met même en doute sa grossesse
FF819/2	023	369	—	101B321	28/01/1775	—	TRANTOUL (Elizabeth)	épouse (secondes noces) de	BALANCY (André), meunier à Saint-Martin du Touch	LIBAROS (Arnaud), brassier à Saint-Martin du Touch	violences sur enfant mineur	excès	insultes	—	—	—	4	la plaignante se fait "seulement insulter", et elle agit ici principalement au nom de sa fille, âgée de 10 ans / verbal du chirurgien pour l'enfant
FF819/2	024	372	—	101B321	31/01/1775	—	PRADET (Guillaume) / LAJEUNESSE / DUMAINE	garçon teinturier / soldat au régiment Bourbon-Infanterie / soldat au régiment Bourbon-Infanterie	—	DENIS "frères", frères, garçons tanneurs / GASPARD, garçon couvreur / BRANDELA "aîné", charcutier / GUELPHÉ, chamoiseur / X-dit-LE-GRAND-JANET, égorgeur de cochons / + autres inconnus masqués	attentat	dégradati on de bien privé	excès avec arme	trouble à l'ordre public	—	—	4	verbal du chirurgien (pour le seul Pradet) / irruption des accusés dans une assemblée de danse (autorisée par les capitouls et sous la garde de soldats du régiment de Bourbon) / auraient même brisé les armes des deux soldats en faction à l'entrée
FF819/2	025	641	—	101B321	04/02/1775	—	RABY (Jacques)	garçon boulanger	—	BARTHELEMY, fournier, maître de pelle	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / le plaignant demandait à l'accusé de sortir une fournée de pain, celle-ci risquant de trop cuire, ce qui eut l'air de déplaire audit accusé
FF819/2	026	374	—	101B321	05/02/1775	—	BERTIER (Jean) / MALARD (Suzanne)	perruquier, mari et femme	—	REVEL (Jean-Marc-Arnaud) / BARBET (Jean-Baptiste) / + 10 inconnus	assassinat	excès	—	—	—	—	4	voir aussi procédure des accusés contre les plaignants (le 7 dudit) / le plaignant est le même qui sera poursuivi cette même année pour bigamie (voir procédure du 13 juin)
FF819/2	027	642	—	101B321	06/02/1775	—	LABIT (Jean-Pierre)	ouvrier en soie	faisant tant pour lui que pour son épouse	ROUQUETTE (Raymond), jardinier / X (Marguerite)	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (pour l'épouse, enceinte de 7/8 mois)
FF819/2	028	375	—	101B321	07/02/1775	—	REVEL (Jean-Marc-Arnaud) / BARBET (Jean-Baptiste)	—	—	BERTIER (Jean), perruquier / MALARD (Suzanne), son épouse	insultes	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (pour le seul Barbet) / voir aussi procédure des accusés contre les plaignants (le 5 dudit)
FF819/2	029	376	—	101B321	09/02/1775	—	PEYRANE	fille de	chez Mlle	GASC (François),	dénonce	promess	—	—	—	—	5	elle prétend que l'accusé a

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Marie)	service	DEREMI	garçon boulanger	de grossesse	e de mariage						quitté son métier pour devenir marchand colporteur et joueur de violon / avec acte du père de l'accusé où se trouve promesse de mariage sous 6 mois (contrat de mariage a été passé devant notaire)
FF819/2	030	643	—	101B321	10/02/1775	—	FABRE (Antoinette)	couturière	—	MERCIER (Benoît), négociant	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	3	—
FF819/2	031	644	—	101B321	10/02/1775	—	GUIOT (Marianne)	filles de service	chez Mlle LAMARQUE	GIBERT (Jean-Raymond), garçon sellier	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	3	—
FF819/2	032	645	—	101B321	12/02/1775	—	PRADES [les frères]	entrepreneurs de voitures, à Castres	—	BRESSOLES (Pierre), ancien commis des plaignants / GAYRAL (Antoine), brocanteur, revendeur de linge	vol	recel	—	—	—	—	10	vol par le premier accusé d'un ballot de 24 pièces tricotées, et revendu des ces dernières par le second
FF819/2	033	344	—	101B321	13/02/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	DUCROY, alias LACROIX (Jean), marchand mercier	vol	—	—	—	—	—	10	vol d'une tabatière d'or au sortir de la messe / avec lettre des consuls de Pézenas donnant des informations sur les agissements précédents de l'accusé / relation d'expertise (épaules trouvées exemptes de toute marque)
FF819/2	034	178	—	101B321	13/02/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	DORLHAC (Thérèse), épouse GUY, avocat postulant à la bourse des marchands	viè débauchée	prostitution	maquillage	trouble à l'ordre public	—	—	4	l'accusée prétend que les écriteaux affichés sur sa porte "bordel public chez la Rataffia" sont l'œuvre de son propre mari qui veut la faire perdre / après enquête sommaire, les capitouls estiment qu'il n'y a pas lieu de statuer
FF819/2	035	646	—	101B321	21/02/1775	14/03/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	LABALLE (Jeanne-Louise de), épouse SARP (Jean-François de), écuyer, sieur de Daracq	insolence	insultes	affrontement	—	excuses publiques / amende	devant les capitouls / 25# / + dépens	17	citée devant les capitouls pour une petite querelle (dette avec une blanchisseuse), l'accusée s'empare devant le capitoul / la sentence sera aussi imprimée et affichée aux frais de l'accusée
FF819/2	036	—	—	101B321	21/02/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom des capitouls et de l'ordre public	—	LARROQUE-MOLAS, conseiller au parlement	insolence	menaces	affrontement	—	—	—	9	l'affaire commence au spectacle où l'accusé tient tête au capitoul, qu'il a précédemment à nargué et menacé en son propre domicile le dimanche
FF819/2	037	179	—	101B321	27/02/1775	—	procureur du roi (Le)	faisant pour Catherine Maurel	—	GELADE (Jean) / MERLE / MONPLAISIR, portefaix	excès réels	—	—	—	—	—	6	relation des blessures de la victime par les experts / battue dans le Jardin-Royal
FF819/2	038	402	—	101B321	27/02/1775	—	MONTELS (Jacques)	tavernier	—	X (Victor), meunier du lieu de Lanta / BATUT, plâtrier / X (Pierre), menuisier / + autres inconnus	excès réels	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / agressé par des clients qui voulaient partir sans payer toutes leurs boissons et les verres cassés / le plaignant remet au greffe ses cheveux arrachés comme pièce à conviction

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/2	039	647	—	101B321	02/03/1775	—	LABAN (André)	boulangier, bourgeois	<i>faisant pour Guillemette Laban, sa fille</i>	BESSE (Guillaume), boulangier / DAUSSONNE (Marguerite), <i>son épouse</i>	insultes	menaces	—	—	—	—	7	les accusés sont locataires dans une maison du plaignant, ils insultent sa fille venue avec des jardiniers pour assurer la taille des arbres du jardin
FF819/2	040	624	—	101B321	03/03/1775	—	DANSER (Jeanne)	cuisinière	chez SARNY, danseur de la comédie	OLIE (Laurens), domestique de PIETRO, premier danseur de la comédie	dénoncé de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	dans son interrogatoire, "l'accusé" accorde toujours vouloir épouser la plaignante
FF819/2	041	146	—	101B321	06/03/1775	30/06/1775	SANTURIN (Jean)	soldat du guet	—	DELCAMP, travailleur de terre, ancien muletier	dégradati on de bien privé	vol	—	—	dommages et intérêts	3# / + dépens	9	l'accusé est allé couper des branchages d'ormeaux sur une terre du plaignant à Pouvourville
FF819/2	042	625	—	101B321	07/03/1775	—	HERAIL-dit- CASTRES (Jacques) / SOUS (Marthe)	cabaretier, <i>mari et femme</i>	—	FERRARY (Jean- Baptiste), faiencier / PUYSSEGUR (Thomasse), <i>son épouse</i>	diffamati on	récidive	—	—	—	—	3	voir précédente procédure du 23 août 1774, d'où récidive ici / voir autre procédure contre les mêmes le 29 juillet / voir encore aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (le 18 août)
FF819/2	043	626	—	101B321	07/03/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	PEYRONNET (Géraud), doreur	insolence	affronte ment	—	—	—	—	7	venu au consistoire dans l'espoir de faire modérer une amende, garde son chapeau alors qu'il est devant le capitoul et déchire le papier portant signification de l'amende
FF819/2	044	152	—	101B321	09/03/1775	20/06/1775	DELFAU (Jean- Dominique)	huissier de la bourse des Marchands	—	PREYNET (Jean), garçon boucher chez DUBARRY, boucher / SUBSOL (Antoinette), revendeuse de lait, <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	excès	affronte ment	excuses publiques / dommages et intérêts / amende	devant 4 témoins / 60# /10# / + dépens	11	agressé dans l'exercice de ses fonctions / verbal du chirurgien / afin de défendre l'accusé, son épouse va prétendre que le plaignant se livrait à des indécences sur sa personne, le mensonge découvert, elle se retrouve elle aussi accusée / en outre, la sentence sera imprimée et affichée aux frais des accusés
FF819/2	045	373	—	101B321	10/03/1775	—	GAUTIER (Françoise)	filles de service	chez CAPBLANC (Raymond), négociant	DELPECH (Etienne), domestique chez Mr ROCOURS de SAINT- AMANS	dénoncé de grossess e	—	—	—	—	—	3	la plaignante dit qu'elle a déjà fait une dénoncé de grossesse (verbale ?) le 4 du courant / puis, elle accouche le 7 dudit
FF819/2	046	627	—	101B321	10/03/1775	—	CAZABON (Jean)	garçon fournier	—	VERGNES (Jérôme), garçon fournisseur	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	6	querelle au cabaret / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 9 dudit)
FF819/2	047	627 encore	—	101B321	09/03/1775	—	VERGNES (Jérôme)	garçon fournier	—	CAZABON (Jean), garçon fournisseur	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	4	procédure mal placée chronologiquement suite à une erreur du greffier au verso de la plainte / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (le 10 dudit)
FF819/2	048	177	—	101B321	14/03/1775	15/03/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	PONS (Joseph), marchand colporteur	vol	—	—	—	remise en liberté	—	3	soupçonné d'avoir volé une montre / l'ordonnance (et non sentence) va conclure qu'il n'y a lieu de statuer
FF819/2	049	176	—	101B321	15/03/1775	28/03/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	ESPAIGNOU (Marie) / BENAC (Angélique), couturière	vie débauch ée	prostitu on	trouble à l'ordre public	—	quartier de force / quartier de force	1 an / 6 mois	6	ordonnance (et non sentence) rendue à l'audience (dont verbal est ici retenu, chose rare) / seule la 1ère accusée avoue se prostituer / après avoir fait leur temps en pénitence, les accusées

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		devront quitter la ville
FF819/3	050	628	—	101B321	15/03/1775	—	SENEGRE (Raymond)	employé aux fermes du roi	faisant pour Françoise Damade, son épouse	SOULAYRE (Marie), épouse BONNEVILLE (Henry), garçon cordonnier / BONNEVILLE (Jeanne) / BONNEVILLE (Claire) / BONNEVILLE (Thérèse), mère et ses 3 filles	assassinat	excès	—	—	—	—	7	insultes et menaces ont été faites auparavant, puis l'agression se passe le soir du 14 mars lorsqu'on tira le feu feu d'artifice place Saint-Etienne
FF819/3	051	629	—	101B321	16/03/1775	—	BELIN (Catherine)	épouse de	LABAT (Joseph), ânier au moulin du Bazacle	BONHOMME (Bertrand), négociant	insultes	excès réels	—	—	dommages et intérêts / amende	150# / 10# / + dépens	11	verbal de l'état de la plaignante dressé un mois plus tard par un médecin et un chirurgien (qui la traitent toutefois depuis le lendemain de l'excès)
FF819/3	052	175	—	101B321	19/03/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	DOUAT (Jeanne), blanchisseuse	vie débauchée	prostitution	—	—	—	—	4	affaire classée sans suite (après enquête et audition de l'accusée)
FF819/3	053	171	1 à 12	101B321	21/03/1775	20/04/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	LAURENS (Jean), travailleur de terre, de Cépet	vol à heure nocturne	—	—	—	abstention de la ville	pendant 3 ans	18	vol de bois au port Garaud / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute marque infamante)
FF819/3	054	174	—	101B321	21/03/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	LACVIVIE "fils"	rébellion	excès	—	—	—	—	6	le guet ayant été chargé d'arrêter l'accusé (de l'ordre de son père), celui-ci se rebelle / relation d'expertise des blessures de deux des soldat du guet, victimes de coups
FF819/3	055	150	—	101B321	22/03/1775	—	PORTERIES (Jeanne)	épouse de	ROUGE (Louis), plâtrier	SAGE-dite-POUMINET (Marie), revendeuse / SAGE-dite-POUMINET (Mlle), revendeuse, sœurs	insultes	diffamation	—	—	—	—	4	"je ne fais pas porter des cornes à mon mary comme toy, je n'ay pas besoin de deux hommes qui me montent dessus, j'en ay avec un"
FF819/3	056	—	—	101B321	22/03/1775	—	GIRIE (Dominique-François de)	écuyer	—	ALBERT-dite-VILLEFRANQUE (Cécile), épouse MARSEILLAC (Jean), maréchal-ferrant	diffamation	—	—	—	—	—	1	voir deuxième procédure du même contre la même le 4 août
FF819/3	057	348	—	101B321	30/03/1775	—	PERES (Catherine)	femme de chambre	chez Mme de LAROCAN	RIBES-dit-DELISLE (Jean-Marie), valet de chambre de Mr de LAROCAN, conseiller au parlement	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	6	une note au revers de la plainte qui nous apprend qu'elle accouche le 7 mai et que l'enfant est reçu à l'hôpital
FF819/3	058	173	—	101B321	01/04/1775	—	procureur du roi (Le)	enquête au nom de l'ordre public	—	X-dite-LA-MOLINIERE / X-dite-LA-MONTALBANAISE	vie débauchée	prostitution	—	—	—	—	2	les témoins affirment avoir vu le fils aîné de l'exécuteur fréquenter quotidiennement la maison et faire des attouchements indécents à l'une des suspects
FF819/3	059	630	—	101B321	03/04/1775	—	ESCATH (Pierre)	cloutier	—	SOULA (Jean), cloutier	insultes	excès	menaces	—	—	—	3	plaignant et accusé sont voisins et se détestent depuis 2 ans environ
FF819/3	060	631	—	101B321	06/04/1775	—	BEGUE (Jean-Baptiste)	garçon meunier	—	ASSALIT (Etienne), cordonnier	assassinat à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	—	—	5	verbal du chirurgien / coup de couteau porté au thorax (non mortel)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/3	061	341	—	101B321	06/04/1775	—	LANARD / BONARD (Anne)	fabricant de boucles de composition, <i>mari et femme</i>	—	SOULE "fils", aubergiste	insultes	abus et filouterie	—	—	—	—	2	les plaignants laissent en affénage un cheval avec charrette et harnais chez l'accusé, et se rendent compte que celui-ci les utilise pour son usage particulier
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	06/04/1775	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	GALES (Antoine), portefaix	vol	—	—	—	—	—	1	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 5 mai 2022 parmi celles de 1776)
FF819/3	062	632	—	101B321	07/04/1775	—	MIALET (Pierre)	homme d'affaires (régisseur)	chez Mme FOULQUIER	BESSET (Jean)	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	2	dépaissance de troupeau dans ses vignes à Cantelauzette dans le gardiage
FF819/3	063	436	—	101B321	07/04/1775	20/04/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	FRANCES (Jacques), garçon charpentier	vol	—	—	—	fouet / marque / bannissem ent	jusqu'au sang / V / 5 ans	20	vol d'un seau de cuivre / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute marque infamante) / sentence confirmée par arrêt du parlement
FF819/3	064	654	1 à 20	101B321	10/04/1775	20/04/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	LABARTHE (Jean), domestique	vol	—	—	—	fouet / marque / bannissem ent	jusqu'au sang / V / 5 ans	20	vol à la tire alors que les gens sont place Royale à écouter un chanteur sur une estrade / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute marque infamante)
FF819/3	065	347	—	101B321	17/04/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour François Taufet, trafiquant de volaille</i>	—	<i>inconnu</i>	vol à heure nocturne	—	—	—	—	—	3	loge chez un affeneur et partage son lit avec un inconnu. Ce dernier lui vole son argent dans la nuit
FF819/3	066	170	1 à 12	101B321	24/04/1775	05/05/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	DUCLOS (Pierre), garçon cordonnier	vol	—	—	—	abstention de la ville	6 mois / + dépens	18	vol d'une paire d'escarpin et d'une lanterne à œil de bœuf dans une maison touchée par l'incendie arrivé la nuit précédente (participait alors aux secours) / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute flétrissure)
FF819/3	067	436	—	101B321	26/04/1775	06/05/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	FOURNIER (Jean), portefaix	vol	—	—	—	carcan / marque / galères	3 expositions / GAL / 10 ans	19	non restitution d'un paquet de linge à lui confié lors de l'incendie du 23 courant (participait alors aux secours) / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute flétrissure) / carcan avec écriteau "voleur en temps d'incendie" / arrêt du parlement réduisant les galères à 6 années
FF819/3	068	147	—	101B321	26/04/1775	—	TERRASSIER (Jean)	commis de police	<i>faisant pour sa fille, Marie- Charlotte</i>	PUJOL (Jacques), commis marchand	diffamati on	—	—	—	—	—	8	avec lettre de l'accusé au plaignant (qui cherchait alors à savoir ce qu'était devenu l'enfant de Marie-Charlotte Terrassier dont elle déclara l'accusé pour père)
FF819/3	069	365	—	101B321	27/04/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Daubriac, ouvrier de nuit</i>	—	X-dit-GRENADIER (Jean), ouvrier de nuit	excès	—	—	—	—	—	4	relation d'expertise des blessures du nommé Daubriac, victime des coups (dit avoir le bras cassé, qui n'est en fait que légèrement contusionné)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/3	070	346	—	101B321	28/04/1775	—	DAVESSAC (Victoire)	—	—	MANENC (Catherine), petite marchande, épouse ESPARCEIL, tailleur d'habits	attentat	excès	—	—	—	—	5	l'accusée vient collecter le loyer de la chambre chez la plaignante
FF819/3	071	163	—	101B322	01/05/1775	—	BELY (Cécile)	<i>fille de</i>	BELY, menuisier	BROCHET (Bernard), garçon perruquier, chez BARADA, perruquier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	—
FF819/3	072	345	—	101B322	03/05/1775	—	LASVIGNES (Bertrand)	travailleur de terre	<i>faisant pour sa fille</i>	SOULE "fils", aubergiste	conduite dangereu se	excès réels	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien pour l'enfant qui se fait reverser par un cheval, une roue de l'attelage lui brise la cuisse
FF819/3	073	167	—	101B322	03/05/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	FOURMENT (Anne), blanchisseuse, veuve CHANCHOLE (François), travailleur de terre / CHANCHOLE (Raymonde) / CHANCHOLE (Catherine), <i>mère et filles</i> / DURAND (Joseph), garçon cordonnier	vol	—	—	—	—	—	9	soupçonnés d'avoir volé une pièce de tissu à une tavernière / la fille, Catherine, sera à nouveau accusée (et cette fois condamnée) l'année suivante - voir procédure du 14 février 1776
FF819/3	074	342	—	101B322	06/05/1775	—	GARRIGUES (Marie)	jardinière	—	MAURY (Bernard), vendeur d'eau de vie	insultes	diffamati on	—	—	—	—	7	avec acte notarié du 20 mai portant désistement de plainte (contre la somme de 46#)
FF819/3	075	648	—	101B322	07/05/1775	16/05/1775	LANASPEZE (Marie)	<i>fille de</i>	LANASPEZE- dit- CASTILLON (Jean), cabaretier	PARRIEU (Louis), abbé, étudiant en Philosophie	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts / frais de couche	600# / 100# / + dépens	21	lors de son interrogatoire l'accusé dit n'accepter épouser la plaignante que si elle apporte 15000# de dot / la sentence ajoute en outre l'entretien de l'enfant aux frais de l'accusé et la biffure des termes injurieux envers la plaignante contenus dans sa requête du 13 mai.
FF819/4	076	340	—	101B322	08/05/1775	26/05/1775	LAFORGUE (Jeanne)	<i>épouse de</i>	BAICHERES (Jean), maçon	COSTES (Pierre), garçon menuisier	excès	—	—	—	dommages et intérêts / amende	100# / 100 sols / + dépens	8	pas de verbal de chirurgien, en revanche celui qui la soignera est entendu comme témoin
FF819/4	077	434	—	101B322	09/05/1775	16/05/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	VIDAL (Jean)	vol avec effraction	—	—	—	marque / galères	GAL / 6 ans	20	vol commis dans une métairie à Croix-Daurade / relation des experts (épaules trouvées exemptes de toute marque infamante) / l'arrêt du parlement réformera la sentence en le condamnant à dix ans de galères
FF819/4	078	655	—	101B322	11/05/1775	—	HERAL (François)	étudiant, clerc tonsuré	—	LAUR, étudiant	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	—
FF819/4	079	344	—	101B322	11/05/1775	—	BENIER (Joseph)	contrôleur aux fabriques de Toulouse	—	VIDAL, perruquier	insultes	voie de fait	—	—	—	—	3	—
FF819/4	080	—	—	101B322	14/05/1775	—	LIMARGUES- dit-GROS (Jean)	jardinier	—	<i>inconnus</i>	vol	excès	—	—	—	—	3	le plaignant faisait le guet dans son jardin suite à des vols nocturnes et répétés d'artichauts et autres, mais les voleurs lui tombent dessus et lui emportent même son fusil
FF819/4	081	343	—	101B322	15/05/1775	—	BELLEGARDE	relieur	—	CAZENEUVE-dit-	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Etienne)			TAVERNE, abbé, étudiant	réels							
FF819/4	082	649	—	101B322	17/05/1775	—	CAZABON (Vital) / ROUCH (Pierre) / BERTRAND (Pierre) / PRUNET (Antoine) / PUJOS (Etienne) / PRUNET (Raymond) / RIVIERE (Louis)	sargeur / sargeur / sargeur / pêcheur / plâtrier / maçon	—	VERRIE (Jean)	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (pour Cazabon le seul a avoir été touché par une pierre)/ voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants (même jour)
FF819/4	083	650	—	101B322	17/05/1775	—	VERRIE (Jean)	fil de	VERRIE (Antoine, teinturier	CAZABON (Vital) / ROUCH (Pierre) / BERTRAND (Pierre) / PRUNET (Antoine) / PUJOS (Etienne) / PRUNET (Raymond) / RIVIERE (Louis) / + autres inconnus	cabale	voie de fait	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant (même jour) / poursuivi par la troupe qui lui jette des pierres
FF819/4	084	651	—	101B322	17/05/1775	—	TEULE (Jean-Baptiste) / ARNAUD (Louise)	bourgeois, mari et femme	—	FRAISSE / + inconnus	trouble à heure nocturne	insultes	menaces	—	—	—	4	les plaignants ont à souffrir d'une académie de jeu qui se tient en la maison où ils logent
FF819/4	085	652	—	101B322	18/05/1775	11/07/1775	X (Mlle), épouse ou veuve BERGERAT / BERGERAT (Françoise)	épouse ou veuve de / fille de, mère et fille	BERGERAT, garçon tailleur d'habits	SAGNER-dit-ROQUEFORT (Pierre), cordonnier	insultes	menaces	excès	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur du procès / 30# / + dépens	13	voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (la fille) (le 19 dudit) / sentence commune aux 2 procédures
FF819/4	086	—	—	101B322	19/05/1775	11/07/1775	SAGNER-dit-ROQUEFORT (Pierre)	cordonnier	—	BERGERAT (Françoise)	insultes	excès	—	—	rejet de la plainte	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée (et de sa mère) contre le plaignant (le 18 dudit), ou se trouve la sentence commune / dit avoir fréquenté l'accusée pendant 6 mois dans la vue de l'épouser
FF819/4	087	653	—	101B322	19/05/1775	06/07/1775	GUILHEM (Raymond)	étudiant en Droit	—	SARAIGNET (Jeanne), épouse LAVIGNE (Jean), chevrotier / LAVIGNE (Perrette), sa fille	insultes	diffamation	excès	menaces	mise hors de cour	+ dépens	16	voir aussi procédure d'une des accusées contre le plaignant (même jour) / la mère utilise "l'idiome patois" avec entre autres "le boli fa derouca"
FF819/4	088	656	—	101B322	19/05/1775	06/07/1775	LAVIGNE (Perrette)	fil le de	LAVIGNE (Jean), chevrotier	GUILHEM (Raymond), étudiant en Droit	menaces	excès	—	—	rejet de la plainte	—	9	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante et sa mère (même jour)
FF819/4	089	337	—	101B322	22/05/1775	—	LAVAU R (Elizabeth)	—	—	LAVAU R (Pierre), garçon orfèvre, frère de la plaignante	insultes	excès	menaces	—	—	—	3	précise que ledit frère, accusé, a déjà été cité devant les capitouls et même mis en prison par ordre de leur mère
FF819/4	090	657	—	101B322	22/05/1775	—	COURANJOU (Catherine)	revendeuse de salade, veuve de	COURREGES, porteur de chaise	LAFONT (Marguerite), épouse PUGIBET, serrurier	diffamation	—	—	—	—	—	7	l'accusé déclare à la plaignante que sa fille est une putain, ayant été trouvée dans une chambre de sa maison avec un homme, ce que la plaignante nie disant que sa fille était bien chez elle, au lit, ce matin
FF819/4	091	434	—	101B322	23/05/1775	10/06/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de	—	BALDOU (Jeanne), couturière, épouse	prostitution	maquerel lage	—	—	quartier de force /	6 ans / 6 ans	19	sentence réformée ou aggravée par l'arrêt du parlement du 15

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>l'ordre public</i>		LAGOUNELLE (Pierre), pageleur / LAGOUNELLE (Pétronille), couturière, <i>sa fille</i>					quartier de force			juillet qui ajoute l'asinade, et ordonne le quartier de force pour 10 ans pour la mère et la fille
FF819/4	092	658	—	101B322	24/05/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	LAFONT (Toinette), fileuse de coton / TOURNIER (Marguerite), brodeuse / MAUREL (Catherine) / DEZANGUE-dite-MONTALBANAISE (Marion) / SEGOFFIN (Bernarde) / BRUET (Marie) / VERGNES-dite-NOURRICE (Marie) / CAVAILLE (Anne), fille de service / LACOMBE-dite-LAUVERGNASSE (Elisabeth) / DAYDE (Annette)	prostitu on	trouble à l'ordre public	—	—	—	—	15	prostitution avec les soldats du régiment de Bourbonnais / le 1er témoin du cahier de l'enquête sommaire rapporte même un meurtre commis par un soldat / si nous n'avons pas là de sentence, nous savons toutefois que ces filles furent condamnées au quartier de force l'hôpital et que certaines furent délivrées durant leur transfert (voir la procédure du 30 juin contre les soldats du Bourbonnais)
FF819/4	093	339	—	101B322	27/05/1775	—	SENAC (Josèphe)	buraliste du tabac, <i>fille de</i> [+]	SENAC, cordonnier, d'Alan	GUIRAUDIOS (Noël)	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	—
FF819/4	094	336	—	101B322	29/05/1775	—	POMAREDE	négociant	—	MOUNIOT-dit-LANGUEDOC, ancien apprenti chez le plaignant	diffamati on	fraude	—	—	—	—	3	le plaignant parle de diffamation faite afin qu'on lui fasse perde son crédit auprès des marchands avec qui il est en affaires, mais le procédé tient plus de la fraude
FF819/4	095	659	1 à 27	101B322	30/05/1775	03/10/1775	<i>syndic du corps des perruquiers (Le)</i>	—	—	VIGAROSY (Louis), négociant / LATOUR (Bernard), commis marchand / MONTIEU (Jean-Baptiste), négociant	affronte ment	insultes	rébellion	menaces	dommages et intérêts / amende	200# + 100# / 100# / + dépens	31	seuls les deux premiers accusés sont condamnés à l'amende (100#) et aux dommages et intérêts (200# en faveur de la communauté des perruquiers + 100# en faveur du sieur Dalga, syndic des perruquiers), en outre la sentence sera imprimée à leur frais
FF819/5	096	168	—	101B322	01/06/1775	09/06/1775	ROBERT-dite-FILLETTE (Augustine-Françoise)	couturière	—	NEGRE (Antoine), boucher	insultes	diffamati on	—	—	amende	25# / + dépens compensés	9	la plaignante (ancienne amoureuse de l'accusé) se désiste de sa plainte le 5 mai par acte devant Arnaud, notaire / malgré cela (probablement par rapport à ses précédents écarts), ledit Nègre est condamné à 25# d'amende
FF819/5	097	432	—	101B322	04/06/1775	08/07/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	CAPELA (Guillaume), maçon	vol avec effraction	vol sacrilège	récidive	—	marque / galères	GAL / à vie	20	vols dans des églises / relation des experts (épaules) / l'arrêt du parlement du 23 août réformera la sentence en le condamnant à dix ans de galères / avait déjà été banni de la ville pendant 6 ans (voir procédure du 19 février 1766, cas de vol) et même soupçonné de meurtre il y a 10 ans (voir procédure du 5 janvier 1765)
FF819/5	098	663	1 à 20	101B322	06/06/1775	10/07/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour François-</i>	—	REYNIS (Jean), garçon boulanger	vol avec effraction	—	—	—	marque / galères	GAL / 10 ans	22	vol d'une montre en argent au lieu de Montgaillard (effraction

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								Alexandre Alzieu prêtre du lieu de Montgaillard		du lieu de Montgaillard								en perçant un mur afin de pénétrer dans la pièce) / relation des experts (épaules)
FF819/5	099	172	—	101B322	07/06/1775	08/06/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public et faisant pour Jean- Baptiste Noël, chirurgien	—	GRAVIER (Louis), ancien militaire	démence	excès	récidive	—	quartier des fous	jusqu'à ce qu'il en soit autrement avisé	9	a déjà été enfermé à 2 reprises (voir entre autres la procédure du 22 avril 1774) / agresse le sieur Noël à coup de "tricot" en forme de massue / verbal du médecin pour ledit Noël / relation des experts qui concluent à l'aliénation et prescrivent l'enfermement de l'accusé
FF819/5	100	186	—	101B322	08/06/1775	30/06/1775	TOURREL (Roze)	veuve de	LESCURE, marchand	VILLARET (Joseph) [14 ans], fils d'autre VILLARET (Joseph), portier de la porte Montoulieu	insultes	diffamati on	menaces	—	excuses publiques / prison	devant 4 témoins / 4 jours / + dépens	7	l'accusé qui n'a que 14 ans est très certainement poussé par ses parents / dit que la plaignante a étouffé son défunt mari, qu'elle devrait aller se jeter dans la rivière ou dans un fossé, qu'il va la faire pendre...
FF819/5	101	664	—	101B322	09/06/1775	06/07/1775	GILET (Paul)	vitrier	doyen du corps des vitriers	SAVY (Jean-Pierre), vitrier	insultes	menaces	—	—	excuses publiques	devant le corps des vitriers / + dépens	12	la sentence précise que les excuses devront être faites dans une assemblée extraordinaire et retranscrites dans le registre du corps des vitriers
FF819/5	102	145	—	101B322	09/06/1775	—	FLANDRIN (Marguerite)	coiffeuse, épouse (séparée) de	BERTIER (Jean), perruquier facultiste	BERTIER (Jean), perruquier facultiste, mari (séparé) de la plaignante	assassina t	excès	—	—	—	—	5	la plaignante apprend le métier de coiffeuse / verbal du chirurgien / voir aussi la procédure du procureur du roi contre l'accusé (le 13 dudit) pour cas de bigamie
FF819/5	103	169	—	101B322	10/06/1775	27/06/1775	procureur du roi (Le)	faisant pour divers particuliers	—	BOUTES (Pierre- Alexandre), garçon perruquier	vagabon dage	vol	—	—	abstention de la ville	6 ans	10	vol de couverts en argent à un traiteur, vol dans la caisse d'un chirurgien, etc. / relation des épaules par les experts (aucune marque de flétrissure)
FF819/5	104	142	—	101B322	12/06/1775	—	LAPLENE (Annette)	épouse de	CAZEMAZE (Jean), travailleur de terre	PRADEL-dite- SACDEBY (Jacquette), revendeuse, épouse ASTOUL (Raymond), tisserand / ASTOUL (Louise), sa fille	insultes	excès réels	—	—	—	—	9	verbal du chirurgien (2 verbaux, un le 12, l'autre du 28 juin qui affirme qu'elle restera infirmes et incontinente) / voir aussi la procédure des accusées contre la plaignante et autres (le 13 dudit)
FF819/5	105	660	—	101B322	13/06/1775	—	PRADEL-dite- SACDEBY (Jacquette) / ASTOUL (Louise)	revendeuse, épouse de / revendeuse, fille de	ASTOUL (Raymond), tisserand	LAPLENE (Annette), épouse CAZEMAZE (Jean), travailleur de terre / X (Marguerite) / ABRAHAM (Jeanneton) / X (Jacquette)	excès	—	—	—	—	—	2	querelle au sujet du partage d'un sac de pois acheté au marché / voir aussi la procédure de la première accusée contre les plaignantes (le 12 dudit)
FF819/5	106	168	1 à 12	101B322	13/06/1775	17/07/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	BERTIER (Jean), perruquier facultiste	bigamie	—	—	—	carcan / bannissement	pendant 3 jours de marché / 10 ans / + dépens	25	le procureur du roi ajoute dans sa plainte qu'il a même logé un temps ses 2 femmes sous son toit "dans 2 lits placés dans la même chambre et avec lesquelles il remplissoit le devoir conjugal" / voir aussi la procédure faite contre lui par son épouse séparée, le 10 dudit, pour cas d'assassinat et excès / l'exposition au carcan

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		sera faite avec 2 quenouilles à la main et 2 cartels "Bigame"
FF819/5	107	661	—	101B322	14/06/1775	—	MERCADIER (Antoine-Charles)	praticien au palais	—	FOISSAC, étudiant en Droit	voie de fait	—	—	—	—	—	3	querelle au billard
FF819/5	108	662	—	101B322	16/06/1775	—	BONNETERRE (Jeanne)	épouse de	SOULAN-dit-TURBULANT (Bernard), meunier au moulin du Château	MENVILLE (Antoinette)	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	7	l'accusée est soupçonnée d'avoir empoisonné (avec du tabac pilé) les vers à soie qu'élève la plaignante / voir aussi la procédure de l'accusée et de sa mère contre la plaignante (le 17 dudit)
FF819/5	109	—	—	101B322	17/06/1775	—	JONQUIERES (Claire) / MENVILLE (Antoinette)	revendeuse de morue, veuve de / fille de, mère et fille	MENVILLE, meunier, ânier au moulin du Château	BONNETERRE (Jeanne), épouse SOULAN-dit-TURBULANT (Bernard), meunier au moulin du Château / X (Marion), sa nièce	insultes	diffamati on	fausse accusati on	—	—	—	8	voir aussi la procédure de l'accusée principale contre la fille de la plaignante (le 16 dudit) pour cas d'empoisonnement de vers à soie
FF819/5	110	364	—	101B322	17/06/1775	—	BOUSQUET (Jeanne-Marie)	fille de	BOUSQUET (Jean-François), perruquier	MONTAULET (Mr de)	diffamati on	—	—	—	—	—	3	raconte dans le public qu'il a couché avec la plaignante
FF819/5	111	184	—	101B322	19/06/1775	—	PRADILLES (Marie) / LAFRANCE (Marie)	fileuse de coton / fabricante de dentelles	—	LESTRADE, marchand de bois / + ses garçons et commis / MOURRE, chanoine du chapitre de Saint-Sernin	cabale	diffamati on	fausse accusati on	excès	—	—	4	comprend aussi un verbal du chirurgien (suite à seconde agression le 25 dudit) pour la seule Pradilles / voir aussi la procédure du procureur du roi (le 20 dudit) contre ladite Pradilles
FF819/5	112	673	1 à 20	101B322	20/06/1775	10/07/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	OMBARD (Jean-Louis), portefaix	vol	vagabon dage	récidive	—	marque / galères	GAL / 10 ans	22	arrêté par des paysans et attaché dans une grange jusqu'à ce que Justice ne vienne le récupérer / relation des épaules par les experts (déjà marqué de la lettre V)
FF819/5	113	431	—	101B322	20/06/1775	27/09/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	PRADILLES (Marie), fileuse de coton	vie débauch ée	prostitu ti on	maquere llage	trouble à l'ordre public	quartier de force	5 ans	16	l'accusée est une des plaignantes de la procédure du 19 de ce mois / l'arrêt du parlement du 9 novembre réforme la sentence en 6 ans de quartier de force ainsi que l'asinade au préalable
FF819/5	114	368	—	—	22/06/1775	13/07/1775	YGREC (Fabienne)	épouse de	CAZENEUVE (Gabriel), domestique chez MOLARD, maître de poste	MOULERES (Catherine), épouse GIMONT, pageleur / COMPANS (Jeanne), couturière, sa filiâtre	insultes	diffamati on	—	—	excuses publiques	devant le rapporteur du procès / + dépens	10	"elle étoit une baladière qui portoit de beau corrobres et belles hardes en faisant la putain"
—	—	—	—	—	25/06/1775	—	PRADILLES (Marie)	fileuse de coton	—	MOURRE, chanoine du chapitre de Saint-Sernin	cabale	assassina t	excès	récidive	—	—	N/A	seconde plainte (par la seule Pradilles cette fois-ci), jointe à la première procédure du 19 juin / verbal du chirurgien
FF819/6	115	674	—	101B322	26/06/1775	—	procureur du roi (Le)	suite à la remise d'argenterie suspecte	—	FOUCARD (Marie), couturière / TOULUC (Mlle), épouse JOUBERT, imprimeur	recel	—	—	—	—	—	8	les suspectes essaient d'écouler auprès d'un marchand juif (le plaignant de la procédure qui suit le 27 dudit) des pièces d'argenterie brisées ; le marchand signale le fait à la justice / les fourchettes

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		ont été volées par un homme inconnu à Cluzel, procureur
FF819/6	116	675	—	101B322	27/06/1775	—	MONCAT (Abraham)	marchand juif	—	COSTES aîné, colporteur	diffamati on	—	—	—	—	—	3	l'accusé dit au plaignant qu'il est riche mais qu'il fera bientôt 3 jours de carcan
FF819/6	117	187	—	101B322	27/06/1775	22/08/1775	MIEGEVILLE (Antoine) / TALON (Izabeau)	menuisier, ébéniste, <i>mari et femme</i>	—	SIGAT-dite-BARDIOLE (Marie), veuve VERDIER (Guillaume) / VERDIER (Marguerite), épouse DUPUY (Jérôme), garçon menuisier / ROUSSE (Marie), épouse FRAICHE (Antoine), menuisier	assassina t	excès	insultes	diffamati on	mise hors de cour	+ dépens	15	les époux se font régulièrement insulter (et traiter de juifs), la plaignante aurait été arrêtée dans la rue par les accusées, qui lui auraient donné du fouet jupes relevées
FF819/6	118	206	—	101B322	28/06/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	ALLAUX (Joseph), praticien/ RUFFAT (Bertrande), revendeuse d'étoffes	recel	—	—	—	—	—	5	revente de pièces provenant d'une balle d'étoffe (rase marron) volée chez Lanaspeze, affeneur / aucun des suspects n'est interrogé, mais les deux réapparaîtront l'année suivante (voir procédure du 17 février), où Allaux est encore accusé d'escroquerie, et la Ruffat seulement entendue comme témoin
FF819/6	119	214	1 à 17	101B322	30/06/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	<i>inconnus (7 soldats du régiment de Conti)</i>	rébellion	affronte ment	excès avec arme	évasion	—	—	21	lesdits soldats ayant favorisé l'évasion de certaines filles condamnée (pour prostitution) à être renfermées (voir procédure du 24 mai contre lesdites filles)
FF819/6	120	361	—	101B323	01/07/1775	—	SIMEON (Marie)	fille de service	chez BIENAIZE	TRANCHANT, confiseur	diffamati on	menaces avec arme	excès	—	—	—	4	l'accusé est l'ancien maître (et amant) de la plaignante, elle l'a quitté car il lui avait menti, prétendant être veuf, la scène ici décrite ressemble à celle d'une rupture
FF819/6	121	379	—	101B323	03/07/1775	26/09/1775	MOUINET (Jean)	charron, du lieu de Fonsegrives	—	MAUREL (Raymond), trafiquant / MARSOULAN (Joseph), faiseur de paniers	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	200# / + dépens	19	verbal du chirurgien et du médecin (2 verbaux) / rixe au cabaret de la nommée Branlette, à Guilhemery / la sentence ajoute 1 année d'abstention de la ville pour Marsoulan, ici jugé par contumace
FF819/6	122	363	—	101B323	06/07/1775	—	DANFLOUS (Françoise)	faiseuse de corps	chez CASSAYET, tailleur d'habits pour homme	CARRAU (Etienne), garçon tailleur d'habits chez CASSAYET, tailleur d'habits pour homme	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	6	lors de son interrogatoire, Carrau reconnaît avoir défloré la plaignante et se dit prêt à l'épouser
FF819/6	123	672	—	101B323	07/07/1775	—	ROUSSEL-dit-LAVOCAT (Etienne)	charretier	—	CATIE (Jean), laboureur / BONNET (Guillaume), valet bouvier / DELOR (Pascal), valet de métairie / DUCASSE (Jean), valet de métairie	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / rixe suite à embouteillage entre charrettes à la sortie de la ville / voir aussi la procédure d'un des accusés contre le plaignant (le 16 dudit)
FF819/6	124	360	—	101B323	08/07/1775	—	MARTIN (Roze-	—	—	IMBERT (Mlle) / +	maltraita	excès	—	—	—	—	4	les accusées frappent un petit

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							Suzanne)			sa fille	nce d'animau x							chien appartenant à la plaignante puis le jettent contre un mur, avant de s'en prendre à la plaignante
FF819/6	125	671	—	101B323	09/07/1775	—	HUBERT (Gabriel-Jean- Pierre)	clerc tonsuré, sous-diacre	—	une troupe d'inconnus masqués	assassinat	excès	—	—	—	—	4	"venant de la promenade, il rencontra dans la rue Jouts- Aigues un attroupement de jeunesse, la plupart déguisés, portant des armes et des bâtons"
FF819/6	126	678	1 à 17	101B323	12/07/1775	23/08/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	EXPERT (Jean), portefaix	vol	—	—	—	fouet / marque / bannisseme nt	jusqu'au sang / V / 6 ans	19	vol de poules / relation des épaules par les experts (trouvées exemptes de toute marque infamante) / Jean Expert va rompre son ban et récidiver un an plus tard (voir procédure du 6 décembre 1776)
FF819/6	127	677	—	101B323	12/07/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	X (Mlle), veuve DAUROLLES, boiteuse	maquerel lage	—	—	—	—	—	4	suite à dénonce faite par les habitants du 4e moulon du capitoulat de la Daurade hors les murs
FF819/6	128	393	—	101B323	16/07/1775	—	CATIE (Jean)	laboureur	—	ROUSSEL-dit- LAVOCAT (Etienne), charretier	excès	—	—	—	—	—	4	rixie suite à embouteillage entre charrettes à la sortie de la ville / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et autres (le 7 dudit)
FF819/6	129	149	—	101B323	18/07/1775	—	GAYE de LAGRAVETTE (Louis-Roze)	écuyer	faisant tant pour lui que pour sa fille	LARROQUE	diffamati on	—	—	—	—	—	2	l'accusé répand dans le public que la fille du plaignant est une véritable débauchée et que son père favorise son vice
FF819/6	130	362	—	101B323	20/07/1775	—	PIQUEMIL (Antoine)	brassier, à Pouvourville	—	LAITUGUET (Guillemette), épouse FAURE (Hugues), brassier, à Pouvourville	diffamati on	—	—	—	—	—	7	le plaignant vient d'être grand- père, or l'accusée fait courir le bruit que le nouveau-né serait en fait celui du plaignant
FF819/6	131	359	—	101B323	21/07/1775	—	LECUSSAN (Hugues)	négociant	—	GLEYZES, ancien brigadier des fermes du roi	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	un contentieux oppose les parties depuis un certain temps car le plaignant dit avoir perdu la jouissance d'un bureau de tabac par les menées de l'accusé auprès des fermiers généraux
FF819/6	132	143	—	101B323	24/07/1775	—	GIROU (Françoise)	fille de service	chez Mlle X, fille du monde	ROBERTY-dit- BRIVES (Jacques), compagnon menuisier	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / un des témoins nous apprend que la maîtresse de la plaignante est une "femme du monde"
FF819/6	133	676	—	101B323	28/07/1775	—	SOUS (Marthe)	épouse de	HERAIL-dit- CASTRES (Jacques)	FERRARY (Jean- Baptiste), faiencier / PUYSEGUER (Thomasse) son épouse	diffamati on	récidive	—	—	—	—	13	voir précédente procédure du 23 août 1774, d'où récidive ici / voir aussi procédure contre les mêmes le 7 mars / voir encore procédure de l'accusée contre la plaignante (le 18 août)
FF819/6	134	167	1 à 9	101B323	29/07/1775	21/08/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	BAROU (Joseph), mendiant, sourcier, devin	abus et filouterie	fausse accusatio n	—	—	quartier de force	1 an	15	accusé de tromper la crédulité du public en découvrant (inventant) les identités d'auteurs de petits vols grâce à sa baguette de sourcier
FF819/6	135	752	—	101B323	29/07/1775	22/08/1775	PALAX (Joseph)	garçon couvertureur	chez CANUT, couvertureur	MARQUES (Jean- Marie), garçon couvertureur chez	insultes	excès	—	—	dommages et intérêts	80# / + dépens	7	verbal du chirurgien / le plaignant aurait reçu un coup à la tête donné avec une romaine

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										CANUT, couverturier								(balance) et aurait été mordu au ventre
FF819/6	136	381	—	101B323	29/07/1775	19/08/1775	CATALA (Michel) / BARTHE (Edmond)	jardinier / jardinier	—	JUSTAU (Jean), jardinier	conduite dangereu se	infraction aux ordonnan ces de police	voie de fait	menaces	dommages et intérêts / amende	30# / 100 sols / + dépens	8	lance sa charrette tirée par des chevaux sur une noce qui danse sur un chemin, sommé de conduire plus doucement il s'attaque alors aux plaignants
FF819/6	137	358	—	101B323	04/08/1775	—	GIRIE (Dominique- François de)	écuyer	—	ALBERT-dite- VILLEFRANQUE (Cécile), épouse MARSEILLAC (Jean), maréchal-ferrant	diffamati on	—	—	—	—	—	4	l'accusée harcèle le plaignant quant à une prétendue somme de 40# à elle depuis depuis plus de 40 ans / voir première procédure du même contre la même le 22 mars
FF819/6	138	351	—	101B323	08/08/1775	13/09/1775	VERGNOLLES- dite-CATINO (Catherine)	couturière	—	GRIMAUD (Pierre- Anne), négociant, ancien boulanger	insultes	excès réels	—	—	dommages et intérêts	70# / + dépens	14	verbal du chirurgien / provision de 50# afin de pouvoir se faire soigner / voir aussi la procédure faite par Marthe Cancé contre la plaignante, à propos du même incident (le 9 dudit) ; probablement à la requête de Grimaud
FF819/6	139	669	—	101B323	09/08/1775	—	CANCE (Marthe)	—	—	VERGNOLLES-dite- CATINO (Catherine), couturière / SOULE (Michel), cordonnier	attentat	excès	—	—	—	—	3	l'accusée, ancienne locataire de la mère de la plaignante (chassée par ordonnance verbale des capitouls) serait revenue se venger / les accusés ne sont pas nommés ici, on trouve leurs noms par recoupement avec la procédure de l'accusée principale contre Grimaud (le 8 dudit)
FF819/6	140	670	—	101B323	09/08/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>enquête sommaire</i>	—	MARGOUTON (Mlle)	vie débauch ée	prostitu on	trouble à l'ordre public	—	—	—	3	l'enquête diligentée par le procureur du roi ne semble rien donner
FF819/7	141	97	—	101B323	11/08/1775	12/06/1776	ROBERT (Jean- Louis) / ESCATS (Jammes)	praticien / porteur de chaise	<i>reprenant la plainte portée par le procureur du roi faisant initialement pour eux</i>	BOYER de POUZE (Pierre-Joseph), avocat au parlement, "noble" / BOUSQUETY (Jean- François), avocat au parlement	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	dommages et intérêts	2000# + 300# / + dépens	59	relation des experts (état des deux blessés) / avec monitoire imprimé et autre "ré-aggrave de monitoire" aussi imprimé / les 2000# seront en faveur du 1er plaignant, et les 300# en faveur du second
FF819/7	142	165	1 à 24	101B323	16/08/1775	09/09/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Payet, porteur de chaise</i>	—	RANBADET (Pierre), compagnon menuisier chez RAYMOND-dit- PHILOSOPHE, menuisier / CARRADE (Annette), fille du monde	assassina t à heure nocturne	excès	subornat ion	—	bannissem ent	5 ans	26	l'accusé agissant certainement pour venger Annette, ex fiancée de la victime (celle-ci n'est pas poursuivie plus avant) / relation des blessures de Payet par les experts (médecin et chirurgien) / verbal de visite des épaules de l'accusé (exemptes de toute marque infamante) / l'accusé ne fait pas appel
FF819/7	143	679	—	101B323	17/08/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	DOUAT, soldat de la patrouille bourgeoise	insolence	affronte ment	menaces	—	—	—	4	l'accusé, certainement ivre comme le reste de sa patrouille répond insolemment à un ancien capitoul venu demander l'aide de la garde, ainsi qu'au capitoul Pijon
FF819/7	144	680	—	101B323	17/08/1775	07/09/1775	GAUTIER (Marie)	<i>fille de</i>	GAUTIER (Pierre), maçon	MASSOT (Simon), garçon cordonnier	excès	insultes	—	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant 2 témoins / 20# / + dépens	11	la plaignante aurait précédemment refusé une proposition de mariage faite par l'accusé

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/7	145	353	—	101B323	17/08/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	ESCOUBE (Jean) / TOULZA (Suzanne), <i>son épouse / ESCOUBE (Jean), leur fils et filiâtre</i>	vol avec effraction	récidive	—	—	—	—	3	voir précédente procédure contre les accusés, pour d'autres vols, le 28 novembre 1773 / l'affaire du présent vol (chez le nommé Pastre) a été réglée par accommodement devant notaire, ce qui ne satisfait visiblement pas les magistrats
FF819/7	146	185	—	101B323	18/08/1775	07/09/1775	PUYSEGUER (Thomasse)	<i>épouse de</i>	FERRARY (Jean-Baptiste), faïencier	SOUS (Marthe), épouse HERAIL-dit-CASTRES (Jacques), cabaretier / DAYDE (Marie), fille de service chez la veuve DECAMPS	insultes	diffamation	—	—	excuses publiques	devant le rapporteur du procès / + dépens	12	voir aussi procédures de la première accusée contre la plaignante et son mari (le 7 mars et le 28 juillet) / seule ladite Sous est poursuivie et concernée par la sentence
FF819/7	147	367	—	101B323	19/08/1775	—	BARRERE (Jeanne)	<i>veuve de</i>	DISPAN (Antoine), forgeron, à Montaudran	X (Izabeau), épouse GARRIC (Pierre), forgeron, à Montaudran	insultes	excès	—	—	—	—	3	"tu as batu mon cochon, mais je veux éventrer le tien"
FF819/7	148	366	—	101B323	24/08/1775	—	SENSAC (Annette)	<i>épouse de</i>	DUTOUR (Jean), charpentier	CANCE "fille"	assassinat	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / la plaignante ayant fait emprisonner le jour-même la mère de l'accusée, celle-ci vient la venger / 2 témoins rencontrent encore l'accusée le lendemain, "habillée en homme"
FF819/7	149	681	—	101B323	29/08/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>enquête sommaire</i>	—	X (Perrette), blanchisseuse / + <i>ses 2 filles</i>	trouble à l'ordre public	vie débauchée	—	—	—	—	3	si les les témoins affirment que ladite Perrette attire chez elle des personnes qui causent du désordre, en revanche ils ne sont pas certains qu'elle mène une vie débauchée
FF819/7	150	665	1 à 59	101B323	30/08/1775	24/09/1776	LAMOTHE (Christophe-Suzanne)	conseiller de grand'chambre au parlement	<i>faisant pour Pierre-Marie-Etienne-Gabriel de Lamothe, clerc tonsuré, son fils</i>	MERIC "père" (Jean-François), greffier en chef au sénéchal de Carcassonne / MERIC "fils aîné" (Jean-Louis), avocat au parlement / MERIC 'fils cadet" (Jean-François), clerc tonsuré	enlèvement	subornation	—	—	amende	300# / + dépens	84	ont favorisé "l'évasion" du fils du plaignant / commission rogatoire devant le sénéchal de Carcassonne / l'amende (aumône) sera ainsi répartie : un tiers en faveur des pauvres de la Dalbade, l'autre pour l'hôpital de la Grave et le dernier pour l'Hôtel-Dieu / les dépens s'élèvent à 2262#
FF819/8	151	682	—	101B323	02/09/1775	18/05/1776	LAFITTE (Georges)	tailleur	dizenier au hameau de Montaudran	BARTHERE (Guillaume), maçon	affrontement	insultes	menaces	—	amende / excuses publiques	100 sols / devant le rapporteur du procès / + dépens	10	se passe lors de l'affichage de l'ordonnance pour la conservation de la vendange, à Montaudran, le plaignant soupçonnant l'accusé de prendre du raisin dans les vignes, le ton monte rapidement
FF819/8	152	683	—	101B323	02/09/1775	—	LAUZIN (Guillaumette)	<i>épouse de</i>	CASSAGNAVERE (Jean)	LAUZIN (Roch), purgeur de blé au moulin du Château, <i>frère de la plaignante</i>	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé et de son épouse contre la plaignante (même jour)
FF819/8	153	378	—	101B323	02/09/1775	—	LAUZIN (Roch) / DULONG (Jeanne)	purgeur de blé au moulin du Château, <i>mari et femme</i>	—	LAUZIN (Guillaumette), épouse CASSAGNAVERE, sœur du plaignant	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant - son frère (même jour)
FF819/8	154	169	—	101B323	05/09/1775	—	<i>procureur du</i>	<i>agissant au</i>	—	TESSEYRE	meurtre	homicide	—	—	—	—	14	constatation sur place par un

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							<i>roi (Le)</i>	<i>nom de l'ordre public</i>		(Bernard), fileur de coton		de soi- même						chirurgien expert, puis autopsie (sans ouverture de corps) par 2 experts une fois que le corps a été transporté à la chambre de la torture / le "possible suicidé" sera finalement inhumé religieusement / avec verbal de vente à l'encan de ses biens
FF819/8	155	684	—	101B323	09/09/1775	27/09/1775	LACROIX (Pierre)	cuisinier	chez BASTIDE, pâtissier	CANTAREUIL (Antoinette), épouse GUILLAMOT, marchand épicier	insultes	diffamati on	—	—	mise hors de cour	+ dépens	11	"je vous ai sorti une fois du carcan et j'espère vous voir dans peu à la potence" / la mise hors de cour s'explique par le fait que l'accusée, lors de son interrogatoire, a reconnu le plaignant pour "homme de bien et d'honneur"
FF819/8	156	144	—	101B323	09/09/1775	—	DUPUY (Alexis)	cordonnier	bayle actuel du corps des cordonniers	SOULE, cordonnier	attentat	insultes	diffamati on	menaces	—	—	2	l'accusé va chez le plaignant afin de l'insulter, puis continue au vu et su de tous dans la rue
FF819/8	157	171	—	101B323	09/09/1775	—	PRAX (Henriette)	—	—	X (Mlle), épouse RAYNAUD-dit- RODE-LA-PAILLASSE (Jean), charpentier du moulin du Bazacle / RAYNAUD (Guillaumette), <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	4	se fait traiter de "grecque" / querelle, semble-t-il à propos du mari et père des accusées
FF819/8	158	685	—	101B323	10/09/1775	—	ROUSSEL (Perrette)	co-fermière du bureau de la Bourdette, <i>épouse de</i>	DURAND-dit- CAPITOUL (Jean), charretier	LABOURGOGNE (Amans), co-fermier du bureau de la Bourdette / BASTIE (Izabeau), <i>son épouse</i>	excès	menaces	—	—	—	—	3	querelle autour du transport de comportes de pêches arrivées par bateau / la plaignante (qui ne joint aucun verbal de chirurgien) assure être enceinte de 8 mois
FF819/8	159	686	—	101B323	10/09/1775	—	ROGERIE (Roze)	femme de chambre	chez Mme LASSERRE	LAGEZE (Louis), garçon tourneur	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	3	—
FF819/8	160	688	—	101B323	11/09/1775	—	ASSIER (Jean)	courtier en grain	—	ALICOTIS, commis marchand chez SACARIN, marchand de blé	excès	—	—	—	—	—	2	l'accusé commence par maculer d'encre le visage du plaignant, puis ils en viennent aux mains avec un combat de chaises
FF819/8	161	687	—	101B323	11/09/1775	—	BALART (Antoine- Bernard)	maître ès Arts, habitant d'Albi	—	ROUQUETTE (Marguerite), bourgeoise, vivant de ses rentes	insultes	menaces	—	—	—	—	4	querelle à la sortie du théâtre / voir aussi procédure de l'accusée contre le plaignant (le 16 dudit) / l'accusée est en fait certainement une femme du monde
FF819/8	162	170	—	101B323	16/09/1775	—	ROUQUETTE (Marguerite)	bourgeoise, vivant de ses rentes	—	BALART (Antoine- Bernard), maître ès Arts, habitant d'Albi	voie de fait	insultes	menaces	—	—	—	2	querelle à la sortie du théâtre / a d'abord porté une plainte verbale le 11 dudit / voir aussi procédure de l'accusé contre la plaignante (le 11 dudit)
FF819/8	163	694	—	101B323	18/09/1775	—	DUCLOS (Izabeau)	—	—	MASSONIER / + <i>son épouse</i>	attentat	voie de fait	—	—	—	—	3	la plaignante aurait été saisie en sa chambre et jetée en- dehors de la maison / sa grossesse étant presque à terme, elle craint de faire une fausse couche
—	—	—	—	—	18/09/1775	—	DUCROS (Catherine)	filie de service	chez Mr MARLIERE, ancien	MOURRE, chanoine du chapitre de Saint-Sernin	dénonce de grossess	—	—	—	—	—	N/A	il s'agit ici de sa seule dénonce de grossesse, la pièce a été jointe par le greffier à sa

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									comédien		e							procédure du 20 octobre faite par la même contre le même
FF819/8	164	689	—	101B323	20/09/1775	29/12/1775	POURRACHE (Anne)	revendeuse de mouchoirs, épouse de	JOURDAN, marchand bijoutier	CALVEL (Jean), cordonnier / BERNARD (Marie), son épouse	insultes	diffamation	—	—	excuses publiques	devant 4 témoins / + dépens	9	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (même jour)
FF819/8	165	—	—	101B323	20/09/1775	29/12/1775	BERNARD (Marie)	revendeuse de mouchoirs, épouse de	CALVEL (Jean), cordonnier	JOURDAN, marchand bijoutier et de mouchoirs / POURRACHE (Anne), son épouse	insultes	—	—	—	rejet de la plainte	—	4	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (même jour)
FF819/8	166	690	—	101B323	21/09/1775	—	LACOUR (Antoinette)	fille de service	—	GAYRAUD "cadet", aubergiste	insultes	excès avec arme	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / la plaignante va réclamer une dette à l'accusé, celui-ci l'insulte et lui donne des bourrades avec la crosse de son fusil
FF819/8	167	172	—	101B323	27/09/1775	—	SOULERES (Jean)	garçon imprimeur	—	TROISRIEUX-dit-CONTOIS (Barthélemy), garçon tailleur d'habits	excès avec arme	excès réels	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / a reçu des coups à la tête portés avec un couteau dit "tranche-lard" / le plaignant a surpris sa femme dans une pièce avec l'accusé (un témoin dira que mari et femme sont séparés et que l'épouse "aime" l'accusé)
FF819/8	168	159	—	101B323	29/09/1775	16/10/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	FIGOU (Pierre), portefaix au Canal / CANTEGRIL-dit-MONPLAISIR (Pierre), portefaix au Canal	affrontement	rébellion	menaces	dégradation de bien public	prison / amende	15 jours + 6# / + dépens	11	trouble survenu lors de l'arrestation d'un portefaix / avec autorisation donnée par le châtelain du Canal (juge de la juridiction du Canal) d'arrêter les émeutiers sur les francs-bords du Canal / les accusés devront en outre rembourser la valeur de la baïonnette prise à l'un des soldats et la réparation de son fusil
FF819/8	169	160	—	101B323	30/09/1775	—	capitouls (Les)	verbal d'arrestation et audition d'office	—	COUOT (Jean-Bernard), repétier	vol	—	—	—	—	—	2	arrêté de nuit portant un sac contenant des sacs et plusieurs pains de savon marbré
FF819/8	170	157	1 à 14	101B324	01/10/1775	06/12/1775	procureur du roi (Le)	faisant pour Bernard Serre	—	DURAND (Germain), travailleur de terre / SAINT-GERMAIN (François), portefaix	assassinat de grand chemin	vol	—	—	marque / galères	GAL / 3 ans	22	vol de sa bourse et d'un couteau alors que le jeune homme homme glanait dans les bois / la relation de épaules des accusés par les experts (pièce #10) est manquante
FF819/8	171	691	—	101B324	02/10/1775	—	PELON (Guillaume)	négociant, italien de nation	—	inconnus	vol avec effraction	—	—	—	—	—	8	effraction à la malle du plaignant (qui revient des Amériques) à l'auberge des Trois Princes / relation du serrurier expert
FF819/8	172	158	1 à 19	101B324	02/10/1775	22/12/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	DOMINUS (Gabriel) faiseur de gâteaux / DOMINUS (Joseph), revendeur de gâteaux, frères / MAFFRE (Jean), décrocteur /	vol à heure nocturne	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	24	vols dans les boutiques au moment de leur fermeture / relation des épaules par les experts (pour les deux frères) / le 3e accusé n'est pas poursuivi plus avant après son premier interrogatoire
FF819/8	173	692	1 à 20	101B324	08/10/1775	15/12/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	LABORDE (Pierre), garçon chirurgien	fraude	vol	—	—	marque / galères	GAL / 3 ans	22	l'accusé prétend vouloir acheter les dindons d'un paysan, il l'abuse de la moitié de la somme convenue au

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		moment du paiement / relation des épaules par les experts
FF819/8	174	698	—	101B324	11/10/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	<i>inconnu (soldat de la légion de Lorraine)</i>	assassina t à heure nocturne	menaces avec arme	excès	rébellion	—	—	4	le soldat sera rapidement relâché à la demande de son officier, le baron de Cadignan / voir copie de ces pièces en FF698
FF819/8	175	181	—	101B324	12/10/1775	—	CAILLAU (Françoise) / ROQUEFORT (Marie) / DUFFAU (Jeanne-Marie)	—	—	BARRAFITE "fils", jardinier	diffamati on	—	—	—	—	—	3	l'accusé fait courir le bruit que les plaignantes se livrent à la débauche avec des soldats du corps de garde situé aux Récollets
FF819/8	176	180	—	101B324	13/10/1775	—	BARAYRE (Marie)	fille de service	chez Mme de BERMON	MALLET (Jean- Bernard), maçon	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / la plaignante décrit un violent coup de poing, les témoins parlent seulement d'un soufflet
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	14/10/1775	—	BRUDA (Antoinette)	modiste	—	VENES (Jean), étudiant en Droit, <i>puis</i> avocat au parlement	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 24 mai 2022)
FF819/9	177	161	—	101B324	15/10/1775	09/11/1775	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	CONDUCHE (Antoine), tavernier / BARUS (Jeanne), <i>son épouse</i> / SABATIE (Pierre), bourgeois	infraction aux ordonnan ces de police	insultes	menaces	affronte ment	prison / amende	4 jours / 25# / + dépens	11	ouvrent leur cabaret lors des offices divins et se servent de bouteilles non marquées / seuls les époux seront condamnés, Sabatié sera mis hors de cour / voir aussi la procédure faite par Laporte contre l'accusé (le 20 dudit), qui découle directement de celle-ci
FF819/9	178	392	—	101B324	16/10/1775	—	PASTRE (Raymond)	métayer	à la métairie de Martinis chez Mr BALZA de FIRMY, conseiller au parlement	THOMAS, métayer à la métairie de Mr DUSSOURD	dégradati on de bien privé	excès	—	—	—	—	3	le fils du plaignant se fait attaquer par l'accusé et ses deux gros chiens, ces derniers blessent 2 brebis de son troupeau
FF819/9	179	182	—	101B324	17/10/1775	—	DONIES / LARIGAUDERE (Guillaume)	négociant / huissier audiencier au sénéchal	—	CAILHIVE, marchand de bois	assassina t	excès	affronte ment	—	—	—	3	rébellion contre l'huissier venu arrêter l'accusé suite à un appointment de la Bourse obtenu par Doniès / manque le verbal dressé par l'huissier qui est supposé narrer le détail des événements
FF819/9	180	156	—	101B324	19/10/1775	09/01/1776	GIRARD (Marguerite)	<i>épouse de</i>	CUQ (Pierre), cardier	DEJUST (Françoise), bourrelière, veuve COLINET (Jean), bourrelier	voie de fait	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	querelle au four de Saint- Cyprien où la plaignante vient pour faire cuire son pain et l'accusée pour y faire cuire de la viande
FF819/9	181	693	—	101B324	19/10/1775	—	ALBOUY (Jean)	garçon orfèvre	—	GOUGEON	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / à noter que le premier témoin est un aveugle
FF819/9	182	389	—	101B324	20/10/1775	—	DUCROS (Catherine)	fille de service	chez Mr MARLIERE, ancien comédien	MOURRE, chanoine du chapitre de Saint-Sernin	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	5	l'accusé aurait menacé la plaignante de la faire passer pour prostituée et la faire ainsi enfermer / mention que l'enfant (né vers le 31 octobre) a été reçu à l'hôpital
FF819/9	183	—	—	101B324	20/10/1775	—	LAPORTE	affineur	—	CONDUCHE	insultes	menaces	—	—	—	—	2	suites de la procédure faite par

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jean-Paul)			(Antoine), tavernier								le procureur du roi le 15 dudit contre le même accusé, le plaignant se fait insulter car il accompagnait les commis de police étant affineur juré (pour la vérification des mesures)
FF819/9	184	162	—	101B324	25/10/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	MARTY-dit- MAMIGNARD (Antoine), boucher / SICRES (Raymond), laboureur	infraction aux ordonnan- ces de police	fraude	—	—	—	—	9	non respect des ordonnances visant à contenir la maladie épidémiologique / suspects de tuer et débiter des bœufs contaminés
FF819/9	185	166	1 à 14	101B324	30/10/1775	28/11/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	BERNARD (Jean- François), cavalier de robe courte, garde du parlement de Paris, faiseur de houppes à poudrer en soie / + autres complices inconnus	vol	recel	—	—	bannisseme nt	5 ans / + dépens	20	arrêté avec un nommé Ravanier, vite mis hors de cause / suspecté d'être le complice de Ribaute, qui séquestra et rançonna un marchand / relation des épaules par les experts / l'accusé ne fera pas appel de la sentence
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	02/11/1775	—	bayles du corps des cordiers (Les)	—	—	GIRARD (François), cordier	trouble en assemblée publique	insultes	diffamati on	affronte ment	—	—	28	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 12 mai 2021)
FF819/9	186	440	—	101B324	06/11/1775	20/12/1775	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CHAUCHARD (Barthélemy), ouvrier en soie	recel	—	—	—	bannisseme nt	5 ans / + dépens	16	relation des experts (épaules trouvées vierges de toute marque infamante) / sentence réformée par l'arrêt du parlement du 23 janvier 1776 qui le met hors de cour
FF819/9	187	391	—	101B324	09/11/1775	—	BROQUERE (Hilaire, Mlle)	fille de	BROQUERE (François), charpentier	DEZAZARS (Etienne), fabricant de coton	dénoncé de grossess e	promess e de mariage	abandon	—	—	—	3	—
FF819/9	188	151	—	101B324	11/11/1775	—	FAVIE (Jean- Marie)	peintre	—	LAPAUZE (Dominique), charpentier / BERNIS (Antoine), forgeron / PASTRE (Jean), garçon tailleur	assassina t à heure nocturne	excès réels	—	—	—	—	19	verbal du chirurgien / certificat du vicaire de Saint-Nicolas qui a porté le viatique au plaignant / provision de 40# accordée au plaignant pour ses soins / relation d'un médecin expert / pas de sentence (manquante), les réquisitions du procureur du roi (2 avril 1776) sont de 250# de dommages et intérêts en faveur du plaignant
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	11/11/1775	11/05/1776	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CAZAUX (Bernard), travailleur de terre / LAFON (Jean), bouvier	vol	récidive	—	—	remise en liberté	avec injonction de quitter la ville	3	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 3 janvier 2019 parmi celles de 1777)
FF819/9	189	696	—	101B324	13/11/1775	—	DUCROS (François)	vitrier	—	PONCET "aîné" / PONCET "cadet" / + inconnus	assassina t à heure nocturne	excès	—	—	—	—	3	"l'un des personnages disoit traînés-le au bout du coin, prends un pavé et luy écrasès la tête"
FF819/9	190	390	—	101B324	15/11/1775	—	PONS (Bertrand)	marchand de moutons, de l'Agenais	—	PENENC (Guillaume), boucher / PENENC (Pascal), boucher, frères	insultes	excès	—	—	—	—	4	la querelle serait due à une assignation des accusés en paiement de bêtes à eux vendues par le plaignant

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/9	191	695	—	101B324	18/11/1775	14/12/1775	CHAPELAIN (Catherine)	<i>épouse de</i>	ESTRADE, marchand de bois	GAICH (Dorothée), épouse BELOMBRE (Jean), marchand de bois	insultes	diffamati on	—	—	excuses publiques / amende	devant 4 témoins / 100# / + dépens	16	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (le 20 dudit) / sentence commune aux deux affaires / l'amende sera partagée entre les prisonniers de la Miséricorde et les pauvres de la paroisse Saint-Etienne / avec verbal de satisfaction du 24 avril 1776
FF819/9	192	—	—	101B324	20/11/1775	14/12/1775	GAICH (Dorothée)	<i>épouse de</i>	BELOMBRE (Jean), marchand de bois	CHAPELAIN (Catherine), épouse ESTRADE, marchand de bois	insultes	diffamati on	—	—	rejet de la plainte	—	5	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante et son mari (le 18 dudit) où se trouve la sentence commune aux deux affaires
—	—	—	—	—	20/11/1775	—	CHAPELAIN (Catherine)	<i>épouse de</i>	ESTRADE, marchand de bois	X (Jeanneton), ancien fille de service de la plaignante	diffamati on	—	—	—	—	—	n/a	la plainte a été jointe à la précédente de la même du 18 dudit mois
—	—	—	—	—	21/11/1775	—	CHAPELAIN (Catherine)	<i>épouse de</i>	ESTRADE, marchand de bois	BELOMBRE (Jean), marchand de bois	diffamati on	—	—	—	—	—	n/a	la plainte a été jointe à la précédente de la même du 18 dudit mois
FF819/9	193	441	—	101B324	20/11/1775	08/02/1776	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GARRIGUES (Jacques), garçon perruquier / DALIE (Antoine), marchand mercier	vol	—	—	—	marque / galères	GAL / 10 ans	25	vol d'une bourse lors de la messe dans une église / relation des experts (épaules de Garrigues marquées du V, celles de l'autre probablement aussi, mais bénéfice du doute) / l'arrêt du parlement du 26 février 1776 reformera la sentence en condamnant Dalié au bannissement pour 10 ans, et l'autre en 6 ans de galères
FF819/9	194	384	—	101B324	22/11/1775	—	BAYLE (Marguerite)	fille de service	chez Mme FORTIC	BENQUEZ (Raymond), perruquier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	11	s'il reconnaît fréquenter la plaignante (et précise qu'il n'est pas le seul), l'accusé nie toute promesse de mariage
FF819/9	195	182	1 à 15	101B324	23/11/1775	30/03/1776	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	JAUSSAUD (Jean-François), garçon boulanger	vol	vagabon dage	—	—	abstention de la ville	pendant 3 ans	18	relation des experts (ne porte aucune marque infamante sur ses épaules)
FF819/10	196	153	—	101B324	27/11/1775	—	RAYNAL (Guillaume)	tailleur d'habits pour femme	—	VERNIOLLE-dit-CAZAC (Antoine), cuisinier chez Mr DASPE, conseiller au parlement / X (Mlle), épouse du plaignant	assassina t à heure nocturne	excès	vie débauch ée	adultère	—	—	8	se fait agresser et découvre ainsi qu'il est cocu (sans le dire franchement) / verbal du chirurgien / voir aussi la procédure du procureur du roi (faisant pour l'accusé) contre le plaignant (le 30 dudit)
FF819/10	197	383	—	101B324	1775/11.30	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom d'Antoine Cazac, cuisinier chez Mr Daspe</i>	—	RAYNAL (Guillaume), tailleur d'habits pour femme	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	—	—	—	—	11	avec relation d'expertise des blessures / à noter que la procédure est qualifiée de "meurtre" (verso de la plainte), or il n'en est rien / ledit Cazac va ensuite reprendre les poursuites en son propre nom / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 27 dudit)
FF819/10	198	256	—	101B324	04/12/1775	28/02/1776	GAY (Perrette)	<i>veuve de</i>	SALVY (Nicolas), cordier	MOUIGNARD (Guillemette), épouse ESPINETTE (Jean), affeneur / COMBERTIGUES (Pierre), portefaix	négligen ce	maltraita nce d'enfant mineur	excès réels	—	dommages et intérêts	120# / + dépens	11	la plaignante agissant pour son fils, Jean-Louis apprenti maçon qui a reçu une balle de foin d'un quintal et demi sur la tête (accidentellement) / verbal du chirurgien

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/10	199	387	—	101B324	04/12/1775	—	GROUSSAC (Charles)	cardier	—	DABAN (Bernard), garçon cardier, <i>ancien garçon chez le plaignant</i>	insultes	menaces	—	—	—	—	4	"tiens J...-f..., regarde ce bouton [insigne de son ancien régiment], je me f... de toy, je veux te jouer le tour"
FF819/10	200	388	—	101B324	04/12/1775	—	LACHURIE (Jean)	aubergiste	—	LAMOLIERE, du lieu de Caraman	insultes	attentat	excès réels	—	—	—	4	verbal du chirurgien / l'accusé qui est venu dîner chez le plaignant à l'occasion de la foire, lui écrase une jatte de faïence sur la figure
FF819/10	201	385	—	101B324	08/12/1775	—	DESPINASSE (François-Joseph)	ingénieur	—	MONTELS-dit-PERPIN (Jacques), tavernier, ancien patron de la barque de poste sur le canal / ASQUIE-dit-CASSERATS (Jean), portefaix	insultes	menaces avec arme	cabale	—	mise hors de cour / relaxe	+ dépens / dépens compensés	9	menaces faites envers le plaignant alors qu'il fait défricher le vieux chemin allant de Guilhemery au pont de l'Hers (acheté à la Province) / le premier accusé aurait ameuté la populace et fait fuir les ouvriers
FF819/10	202	697	—	101B324	11/12/1775	10/01/1776	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	JULIA (Françoise), charrieuse de charbon, épouse SOUMET (Denis), portefaix / FRANCAZAL-dite-PEILLENEGRE (Marguerite), charrieuse de charbon, épouse CASTERA (Jean), domestique	infraction aux ordonnances de police	vol	trouble à l'ordre public	—	mise hors de cour	+ dépens	11	enlèvement de force (par les accusées mais aussi par d'autres charrieuses de charbon) des saches de charbons lorsqu'il est livré en ville
FF819/10	203	403	—	101B324	12/12/1775	—	CAPERAN (François-Jacques)	perruquier	—	DECAMPS (Claire-Josèphe), <i>épouse du plaignant</i>	adultère	prostitution	vie débauchée	enlèvement d'effets	—	—	11	l'épouse (séparée) du plaignant est surprise en flagrant-délit d'adultère avec Lecussan fils / voir aussi la procédure de Marie-Anne Lestrade (le 19 dudit), intimement liée à celle-ci / voir encore la procédure du 17 novembr e1783 où le mari fait enfin arrêter son épouse
FF819/10	204	701	—	101B324	18/12/1775	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	MAMIE, pêcheur / MARQUET (François), valet de LACROIX-dit-BLAGNAIGOU, boucher / + <i>autres inconnus</i>	vol	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	5	suspectés de chaparder des légumes dans les jardins à Lalande et de tirer des pigeons au fusil
FF819/10	205	173	—	101B324	18/12/1775	—	ESCUDE (Jeanne-Marie)	couturière, blanchisseuse de coiffes	—	GUIRAUDIOS (Arnaud-Noël), écrivain	dénonce de grossesse	promesse de mariage	abandon	—	—	—	22	la plaignante accouchera le 26 décembre / l'arrestation de l'accusé à Grenade est assez mouvementée pour l'huissier / il reconnaît avoir fait des promesses de mariage / on trouve seulement un début (inachevé, non daté, non signé) de sentence, il est vraisemblable que l'affaire se termine par accord ou devant le parlement
FF819/10	206	386	—	101B324	19/12/1775	—	LESTRADE (Marie-Anne)	—	—	LECUSSAN "fils"	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	3	lié à l'affaire Caperan contre sa femme (le 12 dudit), ici l'accusé est l'amant de la femme Caperan qui veut se venger sur la logeuse chez qui ils ont été surpris
FF819/1	207	899	—	101B324	22/12/1775	25/01/1776	<i>procureur du</i>	<i>agissant au</i>	—	BARRAU-dite-	infraction	fraude	affronte	—	mise hors	+ dépens	7	aurait fait couper les mamelles

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
0							roi (Le)	nom de l'ordre public		VENTURETTE (Marie), charcutière, épouse DAUZET (Bonaventure), maçon	aux ordonnan- ces de police		ment		de cour			de la truie qu'elle débîte afin de tromper le public et la justice / on ordonne saisie de la truie comme ayant déjà eu une ou plusieurs portées
FF819/10	208	700	—	101B324	22/12/1775	25/01/1776	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	ROBERT (Catherine), charcutière, veuve DELOR (Jean), maçon	infraction aux ordonnan- ces de police	fraude	—	—	mise hors de cour	+ dépens	7	on ordonne la saisie et la visite (par des experts) de la truie comme ayant déjà eu une ou plusieurs portées
FF819/10	209	29	—	101B324	23/12/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	PUJOS / + <i>inconnus</i>	assassina- t à heure nocturne	trouble à l'ordre public	excès	—	—	—	4	se passe sous les fenêtres d'un capitoul qui se fait donner de la lumière, s'arme d'un fusil et descend avec toute sa maisonnée ("bien armée") afin de faire cesser la rixe et tenter de rattraper les agresseurs
FF819/10	210	404	—	101B324	29/12/1775	—	BRUDA (Antoinette)	faiseuse de modes	—	CAYLOU (Pierre), étudiant en Droit	insultes	voie de fait	menaces avec arme	—	—	—	3	menacée avec un couteau de chasse / "il faut que je te partage par le milieu" / l'accusé n'est interrogé qu'en juillet 1780, alors qu'il est désormais avocat au parlement
FF819/10	211	405	—	101B324	29/12/1775	1776/01/19 et 1776/07/30	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	PICOT-dit-SAINT- JEAN (Jean), ancien postillon / AVI (Jeanne), <i>son épouse</i> / X (Jeanne), épouse BOUDET, garçon imprimeur	maquerel- lage	trouble à l'ordre public	récidive	—	mise hors de cour /et/ mise hors de cour	dépens compensés /et/ dépens compensés	28	la première sentence (janvier 1776) concerne seulement la première accusée, et celle de juillet 1776 concerne la demoiselle épouse Boudet
FF819/10	212	700	—	101B324	29/12/1775	—	bayles du corps des cordonniers (les anciens)	—	—	DELPY-dit-BALEGUE (Jean), cordonnier	trouble en assemblé e publique	insultes	diffamati- on	—	—	—	2	l'accusé traite publiquement les plaignants de fripons et coquins lors d'une assemblée du corps (où assistent 60 maîtres) aux grands Carmes
FF819/10	213	702	—	101B324	30/12/1775	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CABANES aîné, chapelier, bambocheur, faiseur de saucisse / SAVY	infraction aux ordonnan- ces de police	fraude	affronte- ment	récidive	—	—	3	achètent et font égorger 9 cochons dont une truie ayant déjà porté, certaines bêtes sont suspectées d'être ladres / rappel d'un verbal dressé contre ledit Cabane pour même cas le 15 décembre 1772
supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publicati- on de l'inventa- ire	—	—	—	—
FF819/10	214	—	—	—	11/11/1775	11/05/1776	procureur du roi (Le)	agissant au nom de l'ordre public	—	CAZAUX (Bernard), travailleur de terre / LAFON (Jean), bouvier	vol	récidive	—	—	remise en liberté	avec injonction de quitter la ville	3	seul le premier accusé intéresse vraiment la justice, a déjà été arrêté par la maréchaussée de Muret pour cas de vol / on ordonne d'abord de le transférer devant la justice du lieu de Roques, mais, faute de témoins, on le libérera / sera encore arrêté le 21 février 1777 (audition d'office), puis le 19 avril 1777 (nouvelle procédure)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF819/10	215	—	—	—	02/11/1775	—	bayles du corps des cordiers (Les)	—	—	GIRARD (François), cordier	trouble en assemblé e publique	insultes	diffamati on	affronte ment	—	—	28	trouble causé lors d'une assemblée du corps pour la réception d'un nouveau maître, où il traite ce dernier de bête, d'âne et de cochon, puis de sot et de franc ignorant / veut se saisir du registre des délibérations du corps
FF819/10	216	—	—	—	06/04/1775	—	capitouls (Les)	audtion d'office	—	GALES (Antoine), portefaix	vol	—	—	—	—	—	1	soupçonné du vol d'un cheval, relâché faute de preuve / sera à nouveau arrêté l'année suivante, toujours pour vol de chevaux, et cette fois condamné (voir procédure du 20 juin 1776)
FF819/10	217	218	—	—	14/10/1775	—	BRUDA (Antoinette)	modiste	—	VENES (Jean), étudiant en Droit, puis avocat au parlement	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	étudiant lors de la plainte, l'accusé rend son interrogatoire en 1776, et est alors avocat / admet avoir couché avec la plaignante mais nie lui avoir promis mariage